

Année scolaire 2026/2027

31 août 2026 - n°1

Info familles : Les informations de rentrée

Chers parents, chers élèves,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons pour une nouvelle année scolaire le **mardi 1er septembre 2026**. Demain, **je ne procéderai pas à l'appel des élèves sur la cour. Les familles accompagneront directement leur(s) enfant(s) en classe, auprès de leur enseignante**, à 9h00 pour les élèves de primaire et entre 9h00 et 9h30 pour les élèves de la maternelle. Je me permets également de vous rappeler que **le service de garderie est fermé le matin du jour de la rentrée**.

Horaires de classe :

Cette rentrée est marquée par une évolution de l'organisation du temps scolaire. Les **horaires décalés sont désormais supprimés**. Les horaires de classe seront identiques pour tous les élèves, **de 8 h 45 à 12 h 00 puis de 13 h 30 à 16 h 30**. L'accueil des élèves sur la cour, hors garderie, se fera à partir de 8 h 35 le matin et de 13 h 20 l'après-midi.

Pour information, vous trouverez, ci-dessous, la **programmation des séances de piscine:**

TRIMESTRE 1 Du 7 septembre au 27 novembre 2026	TRIMESTRE 2 Du 30 novembre 2026 au 19 février 2027	TRIMESTRE 3 Du 8 mars au 4 juin 2027
CE2A (Sandra Le Guen) Lundi 9h30- 10h05	CPA (Isabelle Maurice) Vendredi 10h10- 10h45	GSA (Julie Kervella) Mardi 9h30- 10h05
CE2B (Solène Le Borgne) Mardi 15h20- 15h55	CPB (Catherine Madiec) Mardi 10h50- 11h25	GSB (Valérie Tonnard) Jeudi 14h40- 15h15
CE1A (Magali Tabaschnick) Mardi 10h10- 10h45	CE1C (Marine Nicolas) Vendredi 10h10-10h45	CE1B (Emmanuelle Jestin) Mardi 14h40- 15h15
CE2C (Laureen Grignou) Jeudi 9h30-10h05	CM1B (Morgane Helary) Lundi 10h10- 10h45	CM1A (Emmanuelle Laurent) Mardi 9h30- 10h05
CM2B (Olga Monsanto) Mardi 14h00-14h35	CE2/CM1/CM2E (Sabine Miossec) Mardi 9h30-10h05	CM2A (Déborah Librizzi/Nathalie Siquin) Lundi 10h10- 10h45
	CP/CE1E (Loïc Puren) Mardi 9h30- 10h05	
	CM1/CM2C (Delphine Laurent Guivarc'h) Lundi 9h30- 10h05	

Je vous invite à trouver, ci-dessous, **la programmation des réunions de classe**.

Avant chaque réunion, un temps commun est prévu en salle audio, au 1^{er} étage du bâtiment principal pour les classes de primaire, et en salle de motricité pour les classes de maternelle. Nous vous invitons à participer nombreux à ce temps de présentation et d'échanges.

- **14/09 à 18h30**: classes de CE1B (Mme Emmanuelle Jestin) et CE1C (Mme Marine Nicolas)

- **15/09 à 18h30** : classes de CE2/CME (Mme Sabine Miossec), CM1A (Mme Emmanuelle Laurent), et CM1B (Mme Morgane Helary)

- **21/09 à 18h30** : classes de CM2A (Mmes Déborah Librizzi et Nathalie Sinquin), CM2B (Mme Olga Monsanto) et CM1/2D (Mme Delphine Laurent Guivarc'h)

- **22/09 à 18h30** : classes de CPA (Mme Isabelle Maurice), CPB (Mme Catherine Madiec), et CP/CE1E (Mr Loïc Puren)

- **24/09 à 18h30**: classes de maternelle

- **29/09 à 18h30** : classes de CE2A (Mme Sandra Le Guen), CE2B (Mme Solène Le Borgne), CE2C (Mme Laureen Grignou) et CE1A (Mme Magali Tabaschnick)

Photos de classe

Les photos de classe sont programmées les lundi 28 septembre, en maternelle le matin et en primaire l'après-midi, ainsi que le mardi 29 septembre au matin en primaire.

Pour les familles qui souhaiteraient des photos des fratries, le photographe sera présent :

- **le lundi 28 septembre, de 7h30 à 8h45 sur le site de la maternelle et de 17h00 à 18h30 sur le site primaire, en bibliothèque.**

- **le mardi 29 septembre de 7h30 à 8h45 sur le site primaire, en bibliothèque.**

Ces horaires devront être impérativement respectés pour la sécurité des élèves. Les parents auront, sur ces temps périscolaires, la responsabilité de leurs enfants dans le cadre de ces prises de vues.

Garderie du soir :

Pour rappel, à partir de **18h00**, les élèves de primaire rejoindront leurs camarades à la maternelle pour un **temps de garderie partagé**. **Afin de garantir la sécurité des enfants et le bon déroulement du déplacement, il ne sera pas possible de récupérer votre enfant sur le trajet entre le site primaire et le site maternel. Nous vous remercions donc de bien vouloir venir chercher votre enfant directement à l'école maternelle après 18h00.**

Les projets d'accueil individualisés (PAI), pour les élèves bénéficiant d'un protocole médical, doivent être actualisés en ce début d'année. S'agissant des PAI existants, il vous suffit de me fournir une ordonnance renouvelée. S'agissant de PAI à mettre en place, je vous remercie de bien vouloir m'en informer.

Réservation des repas de cantine :

Les repas de cantine doivent être réservés sur le **portail familles Noefil**. Toute réservation ou annulation est possible **au plus tard la veille pour le lendemain**. **Je vous encourage vivement à anticiper les inscriptions afin d'assurer un bon fonctionnement du service.**

Contribution scolaire et tarifs des services périscolaires :

Afin de poursuivre les investissements engagés pour améliorer durablement le cadre de vie et les conditions d'apprentissage des élèves, la **contribution des familles** évolue de **36 € à 37 € par mois**. Cette participation permettra d'accompagner les importants investissements immobiliers réalisés par l'OGEC :

- le remplacement de l'éclairage par des LED,
- la réfection des sols en salle informatique et en bibliothèque,
- la rénovation et l'aménagement des salles de classe,
- démolition et reconstruction du mur de la maternelle, aménagement de l'espace extérieur
- la rénovation complète de la cour CP, qui représente à elle seule un investissement d'environ 472 000 euros pour l'OGEC. Cette rénovation comprend la mise aux normes du réseau d'assainissement, la construction de deux blocs sanitaires (un pour les filles, un pour les garçons), l'ouverture d'un préau, l'installation d'un ascenseur pour l'accessibilité, ainsi que la végétalisation et l'aménagement de la cour.

Le **tarif du repas de cantine** est également revalorisé de **0,10 €**, passant à **4,30 € par repas**. Cette évolution demeure mesurée au regard de l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

En revanche, les tarifs du **goûter**, de la **garderie** et de l'**étude** restent inchangés :

- 1,00 € la demi-heure de garderie ou d'étude
- 0,60 € le goûter du soir

Conscients que ces évolutions peuvent représenter un effort pour certaines familles, j'ai le plaisir de vous informer que le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** a voté la mise en place d'une aide financière concernant les repas de cantine, destinée aux familles de notre école, sous conditions de ressources. Après les échanges nécessaires avec les services concernés, je reviendrai rapidement vers vous afin de vous présenter les modalités de cette aide ainsi que les critères permettant d'en bénéficier.

L'année qui s'ouvre sera riche en apprentissages, en projets et en partages. Toute l'équipe éducative se réjouit de vous retrouver et reste à votre écoute pour toute question ou besoin particulier.

Pour rappel, vous pouvez retrouver sur l'application Noefil le règlement de l'établissement, le projet d'établissement ainsi que le projet éducatif.

Je vous souhaite, par avance, une très belle rentrée et une année scolaire épanouissante pour chacun.

Bien cordialement.

Mme Mélanie CONQ